

Information à tous nos Amicalistes

49 ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE A.A.S.P.P Essonne



Mesdames, Messieurs, Chers amicalistes,

Depuis le début de l'année 2020, nous vivons une année sanitaire dans une situation qui a bouleversé nos vies et qui ne nous a pas permis de nous retrouver lors de commémorations et.. ou.. de projets de sorties devenus trop incertains.

La situation ayant évolué de manière très négative, notre Conseil de l'AASPP Essonne a dû, compte-tenu des consignes gouvernementales très restrictives, annuler notre Assemblée générale du 7 février 2021 comme l'ont fait beaucoup d'autres amicales des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris et autres secteurs.. Pas de regroupements.. Pas de réunions.. Il a donc été exclu que nous organisions notre Assemblée générale dans des conditions habituelles sans faire prendre de risques à tous nos adhérents et nos amis qui y participent habituellement.

Aussi, nous avons organisé une réunion restreinte des membres du bureau et du Conseil d'administration de notre amicale, en respectant les distances de sécurité entre chacun, afin de faire approuver pour l'année 2020 les rapports d'activités et financiers, de procéder au renouvellement du tiers sortant des membres de l'amicale et d'approuver le projet de budget 2021.

Par conséquent, l'AASPP Essonne propose d'organiser votre approbation de vote à cette assemblée par la transmission à votre messagerie personnelle des différents points prévus initialement à l'ordre du jour. Ainsi, vous pourrez exprimer vos acceptations (ou refus) à ces points par retour de mail. Pour les adhérents n'utilisant pas de messagerie, il leur sera transmis ces mêmes éléments par courrier dans leur boîte aux lettres.

2021, soyons optimistes avec la perspective d'un vaccin qui nous permettra, nous l'espérons, de sortir de cette crise sanitaire, imposée par ce virus, afin de retrouver nos rencontres si conviviales entre amis et anciens Sapeurs Pompiers de Paris.

Prenez bien soin de vous.

Le Président J.P.PITAT

Pour l'Assemblée Générale concernant l'adoption des Statuts et élections de candidatures du Conseil d'administration.

STATUTS

Objections sur les modifications (en gras) des STATUTS de l'A.A.S.P.P Essonne

- ❖ **ARTICLE 11** : -L'Assemblée Générale de l'A.A.S.P.P. 91 rassemble tous les membres actifs et d'honneur. Elle a lieu annuellement et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur demande du quart, au moins, des membres actifs. (**Sauf cas de mesures gouvernementales**)

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

- ❖ **ARTICLE 14** : -Toute modification des statuts ne peut-être **approuvée** qu'en Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale représentant au moins le dixième des voix, **ou sauf mesures gouvernementales**.

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

- ❖ **ARTICLE 15** : En cas de dissolution de l'A.A.S.P.P. 91, l'Assemblée Générale appelée à se prononcer, est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre la moitié, plus un, des membres actifs. Elle attribue ses comptes, dossiers et drapeau au **G.N.A.S.P.P.(Groupement National des Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris)**, qui en conserve les titres afin de pouvoir favoriser la recréation **d'une nouvelle amicale**.

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

Pour l'**Assemblée Générale Ordinaire**, il vous est joint **5 documents** pour lesquels nous vous demandons l'adoption par votre vote :

- **RAPPORT MORAL** du Président Mr Jean Paul PITAT..

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

- **RAPPORT MORAL** du Secrétaire général Mr Didier GENTILLE..

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

- **BILAN au 31/12/2020** et **BUDGET** prévisionnel **2021** du Trésorier Général Mr Pierre BERGAMASCO.

VOTE POUR VOTE CONTRE ABSTENTION

Le Président de l'AASPP Essonne **Mr J.P. PITAT**



ÉLECTIONS

Appel à candidatures pour les postes au sein du Conseil d'administration

2021 - Liste des candidats à l'élection du nouveau Conseil d'Administration à pourvoir :

A ce jour, le tiers sortant (3) et un poste Vacant (1) est composé comme suit :

Membre du CA **Mr Jean-Pierre LEBERT** candidat sortant se représente

oui non abstention

Membre du CA **Mr Gilles DUCHEMIN** candidat sortant se représente

oui non abstention

Membre du CA **Mme Josiane ARMIRAIL** candidate sortante se représente

oui non abstention

Mr Jean Claude GENOT (Conseiller technique) se présente comme Membre du CE, suite à une démission d'un Membre du Conseil d'Administration.

oui non abstention

Sans réponse, les candidats sortants seront réélus.

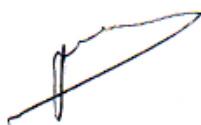
Ce vote rempli par vos soins doit être impérativement retourné à l'aide de l'enveloppe timbrée jointe au Secrétaire général de l'AASPP Essonne, Monsieur Didier GENTILLE , 40 Rue de la Belle des Belles -91600 - SAVIGNY-sur-ORGE. Merci par avance.

Merci également de nous confirmer votre numéro de téléphone.. ainsi que votre email afin de régulariser notre listing des adhérents.

Chers Amicalistes de l'AASPP Essonne.. Notre équilibre financier dépend de votre cotisation annuelle pour tous et nos actions également envers les jeunes.. N'oubliez pas de régulariser, si oubli, votre cotisation de 20 € (car seules les personnes à jour de cotisation ont le droit de voter) , auprès de notre Trésorier.. Monsieur Pierre BERGAMASCO à l'adresse suivante.. 7 Rue de Cerny – 91590 -D'HUISON LONGUEVILLE... ainsi que celle de 2021 .

Le Président

J.P. PITAT



Le Trésorier Général

P.BERGAMASCO



Le Secrétaire Général

D.GENTILLE

